



Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

 01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

(pour toute demande : rubrique « contact »)

<https://www.facebook.com/ND2Nazareth/>

23 mai 2021 : PENTECÔTE

" Les Fruits de l'Esprit Saint..."

Relisons le témoignage d'un jeune du patronage Sainte-Anne où le père Planchat a été arrêté, puis fusillé, rue Haxo, le 26 mai 1871. Considérons combien l'Esprit Saint est à l'œuvre dans les âmes et les cœurs par la vertu de Charité ! Que la Fête de la Pentecôte soit source d'une vie chrétienne renouvelée !

« Le vendredi Saint 1871, M. le directeur du patronage, le Frère Derny, me conduisit avec lui à la préfecture de police, afin d'avoir un laissez-passer pour pouvoir visiter le Père Planchat et lui porter à manger. ... Le Samedi Saint, M. Derny me dit : *« Il nous faut du linge d'autel pour demain ; allez en chercher chez les sœurs de Picpus ; ensuite vous irez porter à manger à M. Planchat avec votre laissez-passer »*. Quand je fus chez les dames de Picpus, je vis que la maison était pleine de gardes nationaux. J'entrais au parloir et me mis à causer avec les sœurs. Nous disions que les gardes nationaux étaient de la canaille. Les sœurs ne comprenaient pas qu'ils eussent eu le courage d'arrêter ce bon M. Planchat. Pendant que nous parlions ainsi, il en vint un qui me dit : *« Que fais-tu là ? Tu viens apporter des correspondances ? / Non, je viens chercher du linge d'autel pour le patronage. »* Il se mêla ensuite à la conversation, et il disait comme nous. Quand je fus pour m'en aller, on m'arrêta dans la cour : ce garde national avait rapporté au lieutenant tout ce que j'avais dit. *« Tu vas changer de propos, ou bien l'on va te mettre en prison. / Faites, si vous voulez ; vous ne m'empêchez pas de dire la vérité. / Quel est ce papier que tu tiens là. / C'est un laissez-passer pour aller porter à manger à M. Planchat, que vous avez mis en prison. / Non, tu n'iras pas porter à manger à ce calotin. / Si, j'irai. Il me nourrissait quand il était libre, et vous ne m'empêchez pas de lui rendre ce qu'il a fait pour moi. / Tu ne veux pas changer de résolution ? Non. »* On m'enferma alors dans un cachot. Au bout d'un certain temps, on vint me voir, et on me dit : *« Eh bien, es-tu toujours dans la même résolution ? Continueras-tu à parler de nous comme tu fais ? Iras-tu encore à ton patronage ? Voudras-tu porter à manger à ton calotin ? / Oui, oui, oui, vous ne me ferez pas changer. »*

Enfin, on me rendit mon livret de caisse d'épargne et mon laissez-passer, et je partis. ... Avec mon laissez-passer (que je garde comme une relique), je pus apporter à manger à notre bon Père, M. Planchat, tous les jours, durant sa réclusion à la Préfecture et à Mazas. Chaque fois que je venais, il me fallait passer au milieu des gardes nationaux qui étaient à la porte. Ils me regardaient toujours avec des yeux féroces, et me disaient souvent des paroles grossières. J'entrais au parloir, où se trouvaient aussi beaucoup de personnes qui venaient porter, comme moi, des soulagements aux prisonniers. Je donnais, chaque fois, trois sous au gardien qui se tenait au guichet, et avec cela il se chargeait de remettre les provisions que j'apportais.

Il m'aurait été bien consolant de voir, seulement une fois, notre cher Père. J'allais pour cela tout seul à la Préfecture afin d'en obtenir la permission. Je me mis à genoux devant les chefs, les priant, les suppliant, les mains jointes ; tout fut inutile. On me renvoya avec de gros mots, et je m'étonne même, à présent, qu'ils n'aient pas été accompagnés d'autre chose. Les personnes qui offraient de l'argent, n'étaient cependant pas toujours rebutées ainsi, mais, moi, je n'avais rien à donner. ... Vers la fin de mes visites à Mazas, M. Dery me remit un billet dans lequel il disait à M. Planchat qu'il était à bout de ressources et qu'il prévoyait le moment où il ne pourrait plus lui envoyer d'aliments. Je déchirai ce billet, sans rien dire à M. Dery, parce que cela aurait fait de la peine à M. Planchat ; puis, tous les jours, j'allais prendre quelques provisions que me donnait ma mère. Je prélevais aussi certaines choses sur mes repas, et portais le tout à notre prisonnier. De la sorte, il reçut continuellement les secours que j'avais commencés à lui apporter dès les premiers jours.

Une fois, il disait à M. Dery dans un billet : Ne m'envoyez plus de vin, je préfère le lait. M. Dery ne comprenait pas, parce qu'il lui envoyait du vin et pas de lait. Mais moi, je savais bien d'où venait le lait : c'était maman qui me le donnait. Elle avait beaucoup de peine à se le procurer, car il était fort rare à cette époque ; néanmoins, elle savait s'arranger pour en avoir. »

Père Gilles Pelletier, sv

Intentions de Prière

Intention du Pape pour le mois de mai :

Le monde de la finance : *Prions pour que les responsables financiers travaillent avec les gouvernements pour réguler les marchés financiers et protéger les citoyens contre leurs dangers.*

- ◆ Prions pour les enfants et les jeunes qui sont confirmés le samedi 22 mai
- ◆ Prions pour Carlos Marques Da Costa et Alba Cagnina qui seront confirmés le 22 mai à Saint-Sulpice.
- ◆ Prions pour ceux et celles qui assurent notre protection physique dans notre pays.
- ◆ Prions pour tous les étudiants qui passent leurs examens dans cette période troublée.
- ◆ Prions pour les nombreux malades confiés à notre bienveillance.
- ◆ Prions, en ce mois de Marie, le chapelet pour demander la fin de la pandémie.
- ◆ Prions pour le repos de l'âme de Christiane, sœur du Frère Michel Colomb, décédée le 15 mai.

Infos paroissiales

Baptême : Rafaël Dantas, le 22 mai

Obsèques : Pierre Grégoire, le 25 mai à 10h30

Préparation au baptême pour les parents qui présentent leur bébé à ce sacrement : prochaine réunion le samedi 29 mai de 14h à 16h

****** Appel du patronage des garçons en vue de la colonie******

L'équipe d'animation est à la recherche de costumes et accessoires pour renouveler son stock de déguisements :

Lunettes de soleil, masques, chapeaux, cravates, vestes, pantalons, uniformes, casquettes, casques, vêtements de travail, gants, sacs, objets rétro...

Merci de déposer vos dons à l'accueil

Cette semaine...



M O I S D E M A R I E	Dimanche 23	<p>PENTECÔTE - solennité <i>Lecture, PU et quête</i> par le Conseil Pastoral Paroissial</p> <p>8h45 : messe d'action de grâce 10h00 : messe à l'intention de Magali Fave† <i>réservée aux familles avec enfants et jeunes des Patros</i> 11h30 : messe pour les paroissiens 18h30 : messe à l'intention d'Andrée Dreyfus †</p>
	Lundi 24 <i>Journée de prière pour l'Eglise en Chine</i>	<p>Vierge Marie, mère de l'Eglise 19h00 : messe à l'intention de Jean Vandamme †</p>
	Mardi 25 <i>Ste Marie-Madeleine de Pazzi †1607</i>	<p>9h15 : messe à l'intention de Blandine Renaud † 19h00 : messe à l'intention de Emillie Heibig †</p>
	Mercredi 26 <i>St Philippe Néri †1595</i>	<p>9h15 : messe à l'intention de Bernard Legrand † 19h00 : messe solennelle à Notre-Dame de la Salette exceptionnellement pas de messe à la paroisse</p>
	Jeudi 27 <i>St Augustin de Cantorbéry †604</i>	<p>9h15 : messe à l'intention de Michel Maicent † 19h00 : messe pour les vocations au sein des Religieux de St Vincent de Paul - Province de France</p>
	Vendredi 28 <i>St Germain, évêque de Paris †576</i>	<p>9h15 : messe à l'intention d'Espérance † 19h00 : messe à l'intention d'Ida Robertine †</p>
	Samedi 29 <i>St Paul VI, Pape †1978</i>	<p>9h15 : messe d'Action de Grâce 18h30 : messe d'Action de Grâce - famille Toussaint et Kiss 14h-16h : réunion préparation au baptême des petits enfants</p>
Dimanche 30	<p>SAINTE TRINITÉ - solennité <i>Lecture, PU et quête par le Groupe Liturgique</i></p> <p>8h45 : messe à l'intention des paroissiens 10h00 : messe à l'intention d'Anne-Marie NKuinou, Aristide Tembie, Jean-Marie Tchamako et Djongang. <i>réservée aux familles avec enfants et jeunes des Patros</i> 11h30 : messe à l'intention de Marlène Konan † Entrée en Catéchuménat de Michèle Krylatov 18h30 : messe à l'intention de Sylvain Bertrand-Hardy †</p>	

Conditions sanitaires : Gel + Masque
3 personnes par bancs, veillez à laisser 1 banc vide sur 2
les couples et les familles peuvent se regrouper

Célébration des 150 ans du martyr de la Rue Haxo à Notre-Dame des Otages
(20ème), dont faisait partie le Père Henri Planchat

Renseignements : [Du 25 au 30 mai 2021 : 150 ans du Martyre - Notre-Dame des Otages \(notredamedesotages.fr\)](http://Du%2025%20au%2030%20mai%202021%3A%20150%20ans%20du%20Martyre%20-%20Notre-Dame%20des%20Otages%20(notredamedesotages.fr))

Site diocésain : [Les martyrs de la rue Haxo - Diocèse de Paris \(catholique.fr\)](http://Les%20martyrs%20de%20la%20rue%20Haxo%20-%20Dioc%C3%A8se%20de%20Paris%20(catholique.fr))

Messe solennelle le 26 mai à 19h
à Notre-Dame de la Salette (15ème)
présidée par le Père Sanon, Supérieur Général

Conférence « Les martyrs de la rue Haxo »
par le Père Yves Sabourin, religieux de St Vincent de Paul
postulateur de la cause en béatification du Père Henri Planchat
Le 27 mai à 18h - Eglise Notre-Dame des Otages
(renseignements cf site diocésain)

Pour le week-end de la Pentecôte, SAJE distribution a sorti dans 201 salles de cinéma en France, le film :

Faustine, Apôtre de la Miséricorde, les 20, 23 et 24 mai

Vous pouvez retrouver les séances et réserver sur : [Film - SAJE Distribution](#)
ou directement dans la salle de cinéma la plus proche

Pèlerinage au féminin

Le 29 mai 2021

Sur les pas de Pauline Jaricot
vers la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre
(contact Victoire Leluan : 0682950156 victoire.leluan@gmail.com)
(tract sur les présents)

Geneviève, une femme pour son peuple

Ce beau spectacle aura lieu en nocturne du 1er au 4 Juillet 2021
en l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris Ve)
Réservation obligatoire grâce au lien ci-dessous

[GENEVIEVE, Paris s'appelait Lutèce. - Le spectacle \(genevieve-spectacle.fr\)](#)



Attention modifications des horaires de l'accueil

MESES DOMINICALES : 8h45 - 10h (plutôt réservée aux familles avec enfants et aux jeunes des patronages) - 11h30 - 18h30 / Samedi : Messe anticipée à 18h30

En semaine : Messe à 9h15 (sauf le Lundi) - 19h00 - Chapelet du lundi au vendredi à 18h
Le Samedi : Messe à 9h15 - Chapelet à 17h30

Adoration du Saint-Sacrement : vendredi de 19h30 à 20h30 et dimanche de 17h à 18h

Confessions : lundi de 18h à 18h45 et samedi de 17h30 à 18h15 (et durant les temps d'adoration)

Le Bureau d'accueil est ouvert le lundi de 16h30 à 19h00 ; du mardi au vendredi de 9h45 à 12h00 et de 16h30 à 19h00 et le samedi de 9h45 à 12h et de 17h-18h30